

Point sur la situation de Transition Evergreen

Date de report de la publication des comptes annuels 2024 et maintien de la suspension de la cotation

Paris – 28 mai 2025, 08h30

Transition Evergreen (FR0000035784 - EGR - Euronext Paris), fonds evergreen coté en France sur Euronext Paris dédié à la transition écologique et la réduction de l'empreinte carbone, fait un point sur sa situation à date à la suite de la publication de son dernier communiqué de presse en date du 18 avril 2025¹.

Point sur la procédure de conciliation

Comme annoncé dans le communiqué de presse du 18 avril 2025, le Président du Tribunal des activités économiques de Paris a décidé d'ouvrir, le 9 avril 2025, une procédure de conciliation au bénéfice de Transition Evergreen pour une durée de quatre mois. Transition Evergreen rappelle avoir constitué un comité ad hoc le 10 avril 2025 pour une revue de toutes les actions nécessaires afin d'appuyer Transition Evergreen et ses participations.

Cette procédure vise à (i) permettre à Transition Evergreen d'engager des discussions à l'amiable avec ses créanciers financiers dans un cadre juridiquement sécurisé, (ii) poursuivre les discussions déjà engagées pour la mise en place de financements pour Transition Evergreen et ses participations, et (iii) poursuivre les projets de cession des participations du fonds dans les secteurs biogaz, solaire et bois, tels qu'annoncés dans le communiqué de presse du 13 mars 2025².

A ce jour, les discussions se poursuivent tant avec les créanciers obligataires que sur d'éventuelles cessions. Ces discussions sont menées de façon concertée par la direction et le comité ad hoc de Transition Evergreen, la direction de sa société de gestion, Aqua Asset Management, et le conciliateur désigné dans le cadre de la procédure de conciliation.

Transition Evergreen rappelle qu'une réflexion plus générale est menée, en lien avec sa société de gestion Aqua Asset Management et les directions de ses participations, afin de réduire les coûts de fonctionnement et envisager toute solution adaptée à la situation financière et à l'organisation propres à chacune de ces entités.

Date de report de la publication des résultats et des comptes annuels 2024

En parallèle, la direction et le Conseil d'administration de Transition Evergreen ont décidé de fixer au 13 juin 2025 la date de publication des résultats annuels 2024 ainsi que du Rapport financier annuel contenant les comptes annuels 2024, ces derniers étant en cours d'audit. Il est précisé que les comptes annuels 2024 seront établis et arrêtés par le Conseil d'administration en tenant compte des fourchettes de valorisation au 31 décembre 2024 établies par Sorgem, tiers évaluateur, conformément aux pratiques usuelles.

En outre, à la demande des créanciers et pour les besoins de la procédure de conciliation, une valorisation complémentaire sera établie par un tiers évaluateur au cours des prochains mois sur la

¹ Voir le communiqué de presse du 18 avril 2025

² Voir le communiqué de presse du 13 mars 2025

base de données postérieures au 31 décembre 2024. En fonction du calendrier des travaux de cet évaluateur, Transition Evergreen, conjointement avec le conciliateur désigné par le Président du Tribunal des activités économiques de Paris, pourra être amenée à solliciter une extension, le cas échéant, de la durée initiale de quatre mois de la procédure de conciliation.

Par ailleurs, compte tenu du décalage du calendrier financier, Transition Evergreen a l'intention de demander au Président du Tribunal des activités économiques de Paris une prorogation du délai pour tenir son assemblée générale annuelle en septembre 2025 et tiendra informé le marché du nouveau calendrier après obtention de l'autorisation par ce même Président.

Point sur la situation d'Aqua Asset Management, société de gestion du fonds Transition Evergreen

Pour rappel, la société de gestion du fonds, Aqua Asset Management, a déposé le 11 avril 2025 une déclaration de cessation des paiements et fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire depuis le 30 avril 2025. Actuellement, des négociations sont en cours en vue de la conclusion d'un protocole d'acquisition par un tiers repreneur portant sur 100% du capital d'Aqua Asset Management, sous réserve de l'approbation de ce repreneur par l'Autorité des marchés financiers. L'objectif du repreneur est d'assurer la pérennité d'Aqua Asset Management et donc la continuité de gestion de Transition Evergreen, ce qui lui permettra de mettre un terme à la procédure de redressement judiciaire.

Dans le cas où le protocole d'acquisition ne serait pas signé au plus tard le 30 mai 2025, Aqua Asset Management pourrait ne plus être en mesure de continuer à opérer en tant que société de gestion de Transition Evergreen à très court terme, et un changement de société de gestion serait alors mis en œuvre afin d'assurer la continuité de gestion de Transition Evergreen et de l'autre fonds géré par Aqua Asset Management, Transition Hydrogène.

Suspension de cotation

La cotation de l'action Transition Evergreen sur Euronext Paris est suspendue depuis le 9 avril 2025. La cotation reprendra dès que Transition Evergreen disposera d'une visibilité suffisante sur sa situation financière et celle de sa société de gestion et sera en mesure d'en informer le marché. La date exacte de reprise de cotation sera précisée par voie de communiqué de presse.

À propos de Transition Evergreen

Transition Evergreen est un fonds evergreen coté en France dédié à la transition écologique et la réduction de l'empreinte carbone.

Transition Evergreen, avec l'expertise de sa société de gestion Aqua Asset Management, entend apporter une réponse concrète aux enjeux de construction d'un monde décarboné en investissant dans des sociétés françaises et européennes, porteuses de croissance et qui font de la transition écologique le vecteur de leur développement.

Transition Evergreen détient des participations principalement dans les sociétés suivantes : **Evergaz**, un des leaders de l'industrie du biogaz en France, **C4**, opérateur intégré du biogaz en Allemagne, **EverWatt**, producteur d'énergie renouvelable décentralisée, **Everwood**, acteur de la gestion durable des forêts, ainsi que **Safra**, acteur français de la mobilité décarbonée.

Transition Evergreen a reçu le label Greenfin, label qui garantit la qualité verte des fonds d'investissement et est attribué aux fonds qui prennent en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») dans la construction et la vie de leur portefeuille, respectent les critères d'exclusion fixés par le label et ont un impact positif sur la transition énergétique et écologique. Transition Evergreen a également reçu le label « Relance » destiné aux fonds d'investissements qui soutiennent la relance économique en venant renforcer en fonds propres ou quasi-fonds propres des entreprises françaises.

Transition Evergreen est coté sur Euronext Paris, compartiment C (ISIN FR0000035784). Transition Evergreen est éligible PEA-PME.

Plus d'informations sur www.transition-evergreen.com.

Contacts

Transition Evergreen	Relations Investisseurs	Relations presse
Laura RIBEIRO T: +33 (1) 89.16.61.09 RI@transition-evergreen.com	ACTUS finance & communication Anne-Pauline PETUREAUX T : +33 (1) 53 67 36 72 apetureaux@actus.fr	ACTUS finance & communication Anne-Charlotte DUDICOURT T : +33 (1) 53 67 36 32 acdudicourt@actus.fr

Disclaimer

Nous rappelons que tout investissement comporte un risque de perte en capital total ou partiel. Pour de plus amples informations concernant les risques afférents à un investissement dans le portefeuille, veuillez-vous reporter à la section « Facteurs de Risques » de l'URD.

La prise en compte de critères extra-financiers est susceptible de rencontrer des limites méthodologiques. En particulier, le niveau de reporting des participations peut être hétérogène (en raison de leur taille, de leur stade de développement).

Il est également rappelé que les performances passées ne présagent pas des performances futures et que les performances ne sont pas constantes dans le temps.